ACS Automobil Club der Schweiz

26.09.2015 – 17:56 Uhr

L'ACS approuve qu'on puisse circuler librement sur les bandes d'arrêt d'urgence

2015 (ots) -

De nombreux tronçons du réseau des routes nationales atteignent désormais leur seuil de capacité. La problématique des embouteillages est appelée à s'accentuer encore fortement au cours des années à venir. L'Automobile Club de Suisse (ACS) approuve par conséquent le plan du Conseil fédéral d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence comme voie de circulation supplémentaire pour éliminer les goulets d'étranglement sur les routes. Cela permettra d'une part d'améliorer à court terme la fluidité du trafic et de l'autre de réduire sensiblement les heures d'embouteillages. De plus, cela entrainera une diminution du nombre des accidents.

Les résultats de l'essai-pilote effectué par l'Office fédéral de la route (OFROU) en 2010 sur la bande d'arrêt d'urgence à Morges et à Ecublens dans le canton du Vaud ont été prometteurs: l'ouverture de cette bande d'arrêt d'urgence à la circulation a permis d'améliorer considérablement la fluidité du trafic, de baisser fortement le nombre des accidents et de réduire les émissions polluantes et les émissions de bruit.

L'ACS salue cette nouvelle affectation des bandes d'arrêt d'urgence sur 150 kilomètres totales, présentée aujourd'hui dans un rapport du Conseil fédéral car il est prouvé qu'elle permettra de réduire les embouteillages sur certains tronçons du réseau des routes nationales. Bien qu'il faille s'attendre à des besoins d'investissements élevés pour la réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence en raison des mesures requises au niveau de la construction, de l'adaptation de la base de la bande d'arrêt d'urgence à la charge accrue, de la construction de niches de secours complémentaires pour les véhicules de dépannages et de la mise en place de panneaux de signalisation électroniques pour la gestion du trafic, l'ACS pense que cette solution de transition va permettre d'atteindre l'objectif d'une fluidification du trafic en particulier sur l'A1. C'est pourquoi il est judicieux de mettre cette mesure en application au plus vite et de manière à couvrir l'ensemble des autres points chroniquement surchargés, comment proposée par le Conseil fédéral.

Pour augmenter la capacité de l'A1 durablement et à long terme et pour réduire sensiblement les embouteillages, l'ACS revendique toutefois un développement systématique de l'ensemble de l'A1 à six voies. Cela apportera une contribution efficace et effective à la réduction des durées d'embouteillage qui atteignent entre-temps le nombre annuel de plus de 21'500 heures (2014) et cela permettra de désengorger les 490 kilomètres de routes nationales qui feront probablement l'objet d'une surcharge permanente d'ici à 2030.

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but le regroupement des automobilistes pour défendre les intérêts de l'automobilisme dans les secteurs de la politique des transports, de l'économie, du touristique, du sport et dans tous les autres domaines en rapport avec l'automobile, tels que la protection des consommateurs et la protection de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application et s'engage pour la sécurité routière.

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter:
Christophe Hurni, Président de la section ACS de Neuchâtel
Tél. 079 240 62 51
E-Mail: info@sports-promotion.ch

Pour les informations en langue allemanique, prière de contacter:
Dr Stefan Holenstein,
Directeur général, Automobile Club de Suisse (ACS)
Tél: 079 241 59 57
E-Mail: stefan.holenstein@acs.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100778347 abgerufen werden.